

PROTOCOLE RAM synthèse guide ministériel

Modes d'accueil du jeune enfant

30 août 2020

La règle en groupes étanches de 10 enfants étant levée les ateliers se feront comme à l'habitude. Nous maintiendrons cependant les groupes de **10 à 15 enfants** pour la qualité de l'accueil.

Le port d'une tenue de travail ou d'une sur-blouse demeure recommandé mais doit rester sur le lieu d'activité avec un changement ou lavage régulier.

L'aération des locaux se fera entre 10 à 15 minutes avant l'arrivée des enfants, à leur départ ainsi qu'au moment du nettoyage des locaux par ouverture en grand de toutes les fenêtres

HYGIENE DES MAINS

Le lavage des mains demeure le premier moyen de lutte contre le virus,

enfants et professionnels se laveront les mains :

- A l'arrivée au RAM
- Avant et après chaque change et passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué (se moucher, éternuer et tousser dans un mouchoir jetable, ce dernier doit être jeté dans une poubelle à sac double qui sera vidée tous les jours)
- Avant le départ

DISTANCIATION

La distance physique d'un mètre entre enfants d'un même groupe n'est plus obligatoire en revanche elle est conservée **entre professionnels et avec les parents**.

Les parents peuvent à nouveau accéder jusqu'au lieu d'accueil de leur enfant mais toujours en portant un masque.

PORT DU MASQUE/GANTS

Le port du masque est **obligatoire pour les parents** à l'intérieur des structures et au domicile de l'assistant maternel ainsi que lors de toute interaction

Pour les professionnels : **le port du masque de protection par les professionnels en présence des enfants demeure non-obligatoire** (article 36 du décret du 10 juillet), en attente d'un nouvel avis du Haut Conseil en Santé Publique pour évaluer l'opportunité de le rendre obligatoire au regard de l'évolution de la situation épidémique. Le port du masque est cependant **obligatoire** pour les professionnels travaillant dans un même **espace lorsque la distance d'un mètre entre eux ne peut être respectée, y compris en présence des enfants**. Pour les professionnels à risque de formes graves de la Covid-19, le port de masques à usage médical (de type chirurgical) demeure obligatoire à tout moment, y compris en présence des enfants. Pour rappel, le port du masque de protection par les enfants de 0-3 ans est à proscrire.

Le port de gants reste déconseillé

Le port de gants imperméables est obligatoire lors des opérations de nettoyage des locaux et du matériel.

HYGIENE DU MATERIEL ET DES LOCAUX

En matière d'hygiène des locaux et du matériel, il est possible de revenir à l'organisation de routine avec les produits habituels cependant l'attention doit rester élevée :

- Au moins une fois par jour, le plan de change, le lavabo, la robinetterie, l'espace contigu sont désinfectés
- La poubelle des couches est vidée au minimum une fois par jour
- Le bac à linge sale est vidé dès que nécessaire et le linge mis à laver
- Nettoyage au minimum une fois par jour des sols et grandes surfaces avec les produits habituels
- Nettoyage et désinfection régulière des petites surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et les professionnels dans les salles et les autres espaces communs, au minimum une fois par jour et d'avantage si elles sont visiblement souillées
- Nettoyage des objets et jouets utilisés par les professionnels ou enfants régulièrement et au minimum toutes les 48 heures
- Les POUBELLES sont vidées tous les jours. Elles doivent être dotées d'un couvercle et d'une ouverture sans les mains avec pédale pour les couches souillées.
- Désinfection des poubelles (en particulier les couvercles) tous les jours

Maintenir une attention particulière à l'hygiène des toilettes (adultes et enfants) et des plans de change, avec un nettoyage désinfectant adéquat et fréquent, au minimum une fois par jour

AVANT LES OPERATIONS DE NETTOYAGE

- Porter un masque « grand public »
- Porter une tenue de travail distincte de celle portée à l'extérieur ou une blouse
- Se laver les mains et les avant-bras au savon et à l'eau pendant 30 secondes
- S'équiper de gants imperméables

APRES LES OPERATIONS DE NETTOYAGE

- Retirer les gants ; les gants jetables sont éliminés dans la poubelle des déchets ménagers et les gants lavables sont soigneusement lavés avec de l'eau, du détergent puis séchés
- Se laver les mains et les avant-bras au savon et à l'eau pendant 30 secondes après avoir retiré les gants
- Retirer la tenue de travail ou la blouse ainsi que le masque grand public et les laver

CHANGE DE L'ENFANT

Le professionnel se lave les mains et lave les mains de l'enfant au savon et à l'eau avant chaque change.

Pendant le change, les vêtements de l'enfant sont entreposés à proximité directe du plan de change, préférentiellement dans un panier individuel ou qui devra être désinfecté.

Les couches et les autres déchets souillés sont immédiatement placés dans une poubelle dédiée, équipée d'un couvercle à ouverture sans les mains et contenant un sac poubelle doublé (deux sacs l'un dans l'autre)

Les linges utilisés lors de chaque change (serviette de change, etc) sont placés dans un bac à linge sale équipé d'un couvercle ou sac plastique de l'Assistant Maternel après chaque change

Le professionnel se lave les mains et lave les mains de l'enfant au savon et à l'eau après chaque change

LES JEUX

Compte tenu de la désinfection du matériel après chaque matinée, les jeux seront sortis en petite quantité, notamment les hochets et tous les jouets dédiés en particulier aux enfants de moins d'un an.

LES INTERVENANTS

Le recours à des intervenants extérieurs est à nouveau possible. Si l'intervention nécessite l'emploi par les enfants ou les professionnels de matériels extérieurs à l'établissement, ceux-ci font l'objet d'une désinfection avant et après toute intervention. L'accueil de stagiaires ou d'apprentis est également possible.

DOUDOUS ET AUTRES AFFAIRES PERSONNELLES

Qu'ils restent dans les locaux du mode d'accueil ou qu'ils fassent des aller-retour avec le domicile de l'enfant, il est recommandé de laver régulièrement les doudous des enfants, par exemple tous les deux jours.

PRECAUTIONS/SYMPTOMES

Il convient d'être attentif à toute apparition de symptômes chez les enfants accueillis. **Les enfants de moins de trois ans doivent faire l'objet d'une attention particulière, renforcée pour les nourrissons de moins d'un an et particulièrement pour ceux de moins de six mois présentant des facteurs de risque** notamment ceux porteurs de séquelles à type de broncho-dysplasie, et enfants atteints de cardiopathie congénitale, de déficit immunitaire congénital, de pathologie pulmonaire, neurologique ou neuromusculaire ou d'une affection de longue durée.

DANS CE CAS L'ACCUEIL DE L'ENFANT SE FAIT SUR AVIS DE SON MEDECIN TRAITANT
LE CAS ECHEANT AVEC LE MEDECIN REFERENT DE LA STRUCTURE **(PMI)**

Chez l'enfant, la fièvre peut être le seul symptôme du COVID-19. Il peut également y avoir :

- La toux
- Des difficultés respiratoires
- Des troubles digestifs
- Une altération de l'état général.

Si l'enfant présente une température **supérieure à 38°** les parents devront garder l'enfant à domicile, ne pas le confier et consulter un médecin sans délais

Chaque professionnel est invité à prendre sa température avant de venir au RAM et devra être attentif à l'apparition de symptômes suivant :

- Fièvre
- Toux
- Perte d'odorat ou de goût
- Douleurs musculaires et/ou maux de tête inhabituels

En cas d'apparition de symptômes, consultez un médecin.